

## A TRAVERS LES REVUES

Le livre de M. Alexis François, que je ne veux ni analyser ni résumer, laisse dans l'esprit du lecteur réfléchi de profondes résonances.

Après avoir achevé ma lecture, je n'ai songé qu'à l'homme de la Chiesa Maggiore qui fit rayonner au milieu de la souffrance la sereine douceur de l'amour fraternel ; à l'œuvre de Dunant, qui en se détachant de sa destinée humaine, en vivant de sa vie propre, a conquis la durée ; au nom d'Henri Dunant, enfin, qui est devenu un grand nom de l'histoire.

Et la parole, bien faite pour émouvoir, tombée des lèvres de Saint Jean de la Croix, revint dans mon souvenir : « Au soir de cette vie vous serez jugé sur l'Amour ».

Henri Dunant, homme de son siècle et de tous les siècles, qui ne demande au malheureux ni son opinion, ni sa religion, mais : quelle est ta souffrance ? « Apôtre de la Croix-Rouge » ; « homme d'illusion, de bonne volonté et de douceur », plutôt à Dieu — a-t-on écrit — qu'il y ait encore dans le monde des hommes semblables.

L. D.

---

## A TRAVERS LES REVUES

*The Lancet*, Londres, 30 octobre 1948. « Rehabilitation in Industry », par MM. L.W. Plewes, John N. Barron, A.R. Thompson et H.H. Newell.

L'expérience que nous avons acquise, écrivent les auteurs, nous amène à penser que lorsque toutes les facilités sont accordées aux invalides pour permettre leur réadaptation dans l'industrie, il n'est en général pas difficile de convaincre l'employé mutilé de l'utilité des centres de réadaptation. Ceux-ci fournissent une aide importante à la médecine sociale et contribuent au maintien de bonnes relations entre travailleurs et employeurs, de même qu'avec le corps médical.

D'autre part, il serait souhaitable que les centres de réadaptation industrielle puissent disposer d'hôpitaux modernes, bien équipés, où l'on pourrait aisément faire des diagnostics et appliquer les traitements chirurgicaux. Pour cela, l'hôpital devrait obtenir la collaboration de praticiens éclairés, capables, le cas échéant, de changer les méthodes de traitement en cours pour en adopter d'autres, mieux adaptées aux aptitudes du patient. Un atelier de réadaptation, que l'industrie locale pourvoirait d'une installation adéquate, et muni d'appareils de thérapeutique, devrait être annexé à l'hôpital où il serait rattaché à la Section de physiothérapie. Cette installation devrait simplement permettre d'étudier, puis d'appliquer les principes de réadaptation professionnelle, c'est-à-dire la répétition des mouvements indispensables. Le travail de cet atelier deviendrait ainsi intéressant et constructif. Ne seraient admis que les sujets ne pouvant pas reprendre leur ancien métier dans des conditions satisfaisantes. Un surintendant, préposé à la réadaptation des malades, assurerait la liaison avec les industries intéressées à ce problème. Son rôle consisterait à se rendre compte des conditions de travail de l'invalidé, de manière à favoriser, grâce à un choix judicieux de l'occupation intérimaire pendant la période de réadaptation, son développement graduel vers une pleine activité.

---